

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

3 017 795

②1 N° d'enregistrement national : **14 51421**

⑤1 Int Cl⁸ : **A 61 H 3/06 (2013.01), E 01 F 9/04, 11/00**

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 21.02.14.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 28.08.15 Bulletin 15/35.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦1 Demandeur(s) : MOULAGES PLASTIQUES DU MIDI
Société anonyme — FR.

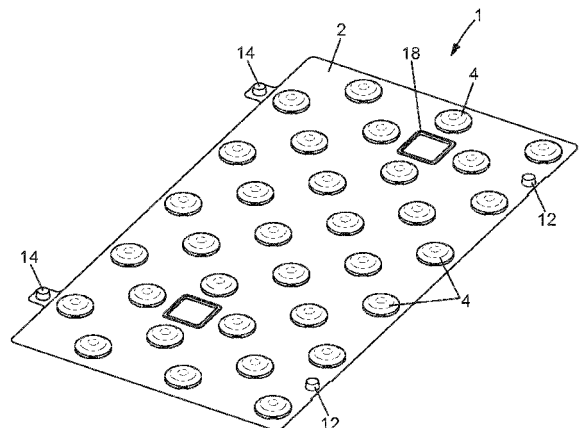
⑦2 Inventeur(s) : CEYTTÉ JEAN et MALLER NICOLAS.

⑦3 Titulaire(s) : MOULAGES PLASTIQUES DU MIDI
Société anonyme.

⑦4 Mandataire(s) : CABINET MORELLE ET BARDOU
Société civile.

⑤4 GABARIT DE POSE POUR PLOTS PODOTACTILES.

⑤7 Gabarit de pose (1) pour plots podotactiles (3) comportant une première face (2), une seconde face opposée à la première face (2), des empreintes (4) comportant d'une part des logements (6) adaptés pour recevoir des plots podotactiles (3) et, d'autre part des passages (8) entre le logement (8) et la seconde face et des moyens de restriction de passage adaptés pour maintenir les plots podotactiles (3) dans les logements (6).



FR 3 017 795 - A1



La présente invention concerne un gabarit de pose pour plots podotactiles. L'invention a également trait à un procédé de pose de plots podotactiles.

5 Il est connu de coller au sol des plots podotactiles pour assurer un guidage, signaler une situation ou une variation de topographie potentiellement dangereuse à des personnes aveugles ou malvoyantes. Cet assemblage de plots podotactiles est utilisé pour réaliser des bandes d'aide à l'orientation (B.A.O) ou des bandes d'éveil de vigilance (B.E.V).

10 La réalisation de ces bandes nécessite un positionnement relativement précis de plusieurs plots podotactiles dont l'espacement ainsi que le nombre varient d'un pays à un autre en fonction de normes.

Ainsi, une technique de pose consiste à déposer des plots podotactiles à l'aide de colle. Les plots podotactiles sont disposés un à un sur le sol de la zone signalée. Pour ce faire, un gabarit perforé de trous permet de positionner
15 les plots podotactiles aux endroits souhaités. La quantité de colle déposée sous chaque plot podotactile doit être maîtrisée afin d'éviter des débordements de colle sur le sol après avoir positionné les plots podotactiles. De plus, le temps de séchage de la colle utilisée oblige de bloquer l'accès à la zone à signaler pendant un certain temps.

20 Afin d'éviter les problématiques de séchage la demande de brevet FR 2956127 propose des plots podotactiles comportant une surface supérieure conformée pour procurer de l'information tactile et une surface inférieure prévue pour être collée sur un support. Une première zone de la surface inférieure, par exemple une zone périphérique, reçoit un premier
25 adhésif tandis qu'un second adhésif distinct du premier adhésif est prévu pour coopérer avec une seconde zone de la surface inférieure et le support. L'utilisation de ces deux adhésifs permet de diminuer de manière significative le temps d'intervention pour réaliser une bande au sol. Cependant, le temps de manipulation pour positionner chaque plot dans chaque trou du gabarit reste
30 encore relativement long.

Afin d'optimiser le temps d'intervention pour la réalisation d'une bande au sol, il est proposé des bandes formées en matière souple à la surface desquelles des saillies reproduisent chacune la forme d'un plot podotactile. Les

dimensions de la bande formée peuvent être adaptées à la demande par un opérateur afin de correspondre aux besoins de la zone à protéger. L'utilisation de ce type de bandes formées n'est pas aisée sur des sols dont la topographie est tourmentée avec de surcroît un mauvais état de surface, ce qui provoque
5 une diminution de la durée de vie de la bande formée.

L'invention vise donc à procurer des moyens pour réaliser une pose de plots podotactiles aisée et rapide. Avantageusement, une bande au sol réalisée en mettant en œuvre de tels moyens aura une longue durée de vie.

À cet effet, selon un premier aspect de l'invention, il est proposé un
10 gabarit de pose pour plots podotactiles comportant une première face, une seconde face opposée à la première face, des empreintes comportant chacune, d'une part un logement adapté pour recevoir un plot podotactile et, d'autre part, un passage entre le logement et la seconde face muni de moyens de restriction de passage adaptés pour maintenir un plot podotactile dans le
15 logement correspondant.

Ainsi, grâce à l'utilisation d'un gabarit de pose selon la présente invention, le positionnement des plots podotactiles pour la réalisation d'une bande d'aide à l'orientation (B.A.O) ou d'une bande d'éveil de vigilance (B.E.V) est facilité. En effet, les plots podotactiles sont déjà positionnés dans une
20 configuration adaptée dans le gabarit de pose. On prépare de la sorte les plots avant leur pose, réalisant ainsi un calepinage.

Dans une forme de réalisation, les moyens de restriction de passage sont des protubérances placées à l'intérieur des passages permettant de maintenir le plot podotactile à l'intérieur de l'empreinte.

25 Selon une forme de réalisation, un gabarit de pose selon l'invention peut comporter sur un premier bord des premiers moyens de positionnement et sur une deuxième bord opposé au premier des seconds moyens de positionnement de forme complémentaire de celle des premiers moyens de positionnement. Ces moyens de positionnement peuvent alors être utilisés
30 pour relier entre eux plusieurs gabarits de pose de manière contigüe permettant d'obtenir un gabarit de plus grande taille et ainsi de réaliser une B.A.O ou une B.E.V de longueur souhaitée.

Avantageusement, le gabarit de pose comporte des moyens adhésifs

repositionnables adaptés pour tenir le gabarit de pose sur un sol. Il est alors ainsi possible, d'une part, de maintenir le gabarit sur un sol lors du collage de plots podotactiles contenus dans le gabarit et, d'autre part, de repositionner le gabarit en cas de mauvais positionnement initial. Il est ainsi possible de réaliser
5 une B.A.O (ou B.E.V.) avec un bon aspect visuel.

De façon préférée, le gabarit de pose est constitué par une feuille en matière synthétique thermoformée. Le gabarit peut ainsi être réalisé facilement et une réutilisation du gabarit de pose est alors envisageable.

Dans un deuxième aspect de l'invention, il est proposé un ensemble
10 d'un gabarit de pose tel que décrit ci-dessus et de plots podotactiles comportant une calotte sphérique et une base.

Selon une forme de réalisation d'un tel ensemble, un adhésif double face épais est collé sur la base de chaque plot podotactile. Afin d'éviter l'utilisation de moyens de collage pour coller les plots podotactiles, l'adhésif
15 double face épais comporte par exemple une couche de mousse en sandwich entre deux couches adhésives, un premier coté adhésif étant recouvert d'un protecteur.

Selon un mode de réalisation avantageux, un film protecteur recouvrant la seconde face du gabarit de pose est utilisé afin de protéger les
20 plots podotactiles dans leurs logements lors notamment des diverses opérations de manutention entre la fabrication du gabarit et des plots qu'il contient et leur utilisation pour réaliser une bande de plots sur un sol.

Dans un troisième aspect de l'invention il est proposé un procédé de pose de plots podotactiles comportant les étapes suivantes :

- 25
- fourniture d'au moins un ensemble constitué d'un gabarit de pose et de plots podotactiles tel que décrit ci-dessus dans lequel chaque plot podotactile présentant une face sur laquelle un adhésif a été posé au préalable,
 - pose de la seconde face du gabarit de pose sur un sol,
 - 30 - pression sur plusieurs empreintes du gabarit de pose de manière à faire passer le plot podotactile qu'elles contiennent dans le passage correspondant, et
 - enlèvement du gabarit de pose.

Des détails et avantages de la présente invention apparaîtront mieux de la description qui suit, faite en référence au dessin schématique annexé sur lequel :

5 La figure 1a est une vue en coupe d'une première forme de réalisation d'un plot podotactile,

La figure 1b est une vue en perspective d'une seconde forme de réalisation de plot podotactile,

10 La figure 2 illustre une vue en perspective d'une première forme de réalisation d'un gabarit de pose pour plots podotactiles selon la présente invention pour la réalisation d'une bande d'aide à l'orientation (B.A.O),

La figure 3 est une vue en coupe de détail et à échelle agrandie selon un plan de coupe transversal du gabarit de pose représenté sur la figure 2,

15 La figure 4 est une vue en perspective selon une autre forme de réalisation du gabarit de pose pour plots podotactiles selon la présente invention pour la réalisation d'une bande d'éveil de vigilance (B.E.V),

La figure 5 est une vue en perspective de deux gabarits de pose selon la présente invention positionnés de manière contigüe,

La figure 6 est une vue en perspective selon un autre forme de réalisation d'un gabarit de pose comportant des plots podotactiles,

20 La figure 7 est une vue en perspective d'une étape du procédé de réalisation d'une B.A.O à l'aide d'un gabarit de pose selon la présente invention, et

La figure 8 est une vue en perspective de plots fixés au sol à l'aide d'un gabarit de pose selon la présente invention.

25 La figure 1a représente un plot podotactile 3 pouvant être utilisé pour la réalisation d'une bande d'aide à l'orientation (B.A.O) ou une bande d'éveil de vigilance (B.E.V). Le plot podotactile 3 comporte une première partie 5 et une base 7.

30 La première partie 5 est ici en forme de calotte sphérique ayant par exemple un diamètre d_p à sa base égal à 25 mm ($1 \text{ mm} = 0,001 \text{ m}$) et une hauteur h_p égale à 5 mm.

La base 7 présente un bord périphérique 9 et une réservation 11. La réservation 11 est prévue pour recevoir des moyens de fixation par collage du

plot podotactile. Le bord périphérique 9 délimite la zone de collage du plot podotactile.

Les caractéristiques géométriques et dimensionnelles du plot podotactile 3 sont de préférence en accords avec des normes en vigueur dans
5 les pays où le plot podotactile 3 sera utilisé.

Le plot podotactile 3 est par exemple en matière synthétique polymère et obtenu par injection, permettant une bonne tenue chimique, une bonne résistance aux rayures, à l'usure et aux chocs.

Il existe aussi des plots podotactiles métalliques et/ou de formes
10 différentes d'une calotte sphérique (pyramidale, barrette, ...) qui peuvent bien entendu également être utilisés dans le cadre de la présente invention.

Dans une forme de réalisation de plot podotactile 3 (figure 1b), la réservation 11 de la base 7 reçoit un adhésif double face épais 13 comportant un premier coté 15 et un second coté (non représenté sur les figures) opposé
15 au premier coté 15. Une forme de réalisation préférée prévoit qu'une couche de mousse est disposée entre le premier côté 15 et le second côté. L'adhésif double face épais 13 est de forme adaptée à la base du plot podotactile 3. Dans l'exemple de réalisation de la figure 1b, l'adhésif double face épais 13 a un diamètre égal ou inférieur au diamètre de la réservation 11 et est collé par
20 son second coté à l'intérieur de la réservation du plot podotactile 3 de manière à dépasser légèrement en hauteur du bord périphérique 9. Le premier côté 15 de l'adhésif double face épais 13 comporte en outre un film adhésif recouvert d'un protecteur (non représenté sur les figures) adapté pour protéger de l'environnement extérieur ledit film adhésif disposé sur le premier coté 15 avant
25 positionnement et collage du plot podotactile 3 sur un sol.

La figure 2 représente un gabarit de pose 1 pour plots podotactiles 3 destiné à la réalisation d'une bande d'aide à l'orientation (B.A.O). Selon une forme de réalisation préférée, le gabarit de pose 1 est en matière synthétique relativement souple et est réalisé par thermoformage. Avantagement, le
30 gabarit de pose 1 est réutilisable.

La figure 2 illustre une forme de réalisation de l'invention dans laquelle le gabarit de pose 1 comporte une première face 2, une seconde face 200 (visible sur la figure 6) positionnée sous la première face 2, des empreintes 4,

des premiers moyens de positionnement 12 et des seconds moyens de positionnement 14. On suppose ici que le gabarit de pose 1 est posé à plat sur un plan sensiblement horizontal, la seconde face 200 étant en contact avec le plan horizontal.

5 La figure 3 illustre une empreinte 4 du gabarit de pose 1. Cette empreinte comporte un logement 6 adaptée à la forme géométrique du plot podotactile, c'est-à-dire ici en forme de cuvette sphérique dont les dimensions sont adaptées pour loger un plot podotactile 3 et un passage 8 en forme adaptée, ici en forme de cylindre tubulaire placé sous le logement 6. Le
10 diamètre du passage 8 est adapté pour laisser passage au plot podotactile 3 logé dans le logement 6. Toutefois, des moyens de restriction de passage sont situés dans le passage 8 afin de maintenir un plot podotactile 3 se trouvant dans le logement 6 à l'intérieur de ce dernier. Les moyens de restriction de passage ont de préférence une forme de protubérance 10 et sont
15 régulièrement répartis à la périphérie du passage 8 correspondant. Le nombre de protubérances 10 est adapté en fonction du type de plots podotactiles 3 utilisés. Ainsi, dans l'exemple de réalisation illustré, les moyens de restriction de passage comportent trois protubérances 10.

Avantageusement, les protubérances 10 maintiennent le plot podotactile 3 comportant l'e adhésif double face épais 13 de sorte que le premier
20 coté 15 de l'adhésif double face épais 13 ne touche le sol lors du positionnement du gabarit de pose 1 à l'endroit de la zone à signaler.

De manière plus générale, le passage 8 et les protubérances 10 sont conçus de telle manière que le plot podotactile 3 dans le logement 6 soit
25 maintenu en évitant que des moyens de collage appliqués sur la base 7 du plot au niveau de la réservation 11 du plot podotactile 3 ne viennent à toucher le sol lorsque le gabarit de pose 1 est posé sur le sol comme illustré par exemple sur la figure 2.

Avantageusement, la forme de l'empreinte 4 est adaptée pour que lors
30 d'une pression sur l'empreinte 4 par la première face 2 du gabarit de pose 1, le passage 8 se déforme afin de libérer le plot podotactile 3 de son logement 6 formé dans l'empreinte 4.

La figure 4 présente un exemple de gabarit de pose 1 pour la

réalisation d'une bande d'éveil à la vigilance (B.E.V) selon la norme actuellement en vigueur en France. À titre purement indicatif et nullement limitatif, le gabarit de pose 1 a ainsi une longueur L égale par exemple à 1 m et une largeur ℓ égale par exemple à 120 mm. Il comporte trois lignes d'empreintes 4 positionnées en quinconce avec un espacement de 37,5 mm entre les lignes et un espacement entre empreintes 4 d'une même ligne de 75 mm. Chaque gabarit de pose 1 présente cependant des dimensions (L , ℓ) adaptées pour répondre aux spécifications des normes en vigueur dans les pays où l'invention sera utilisée.

La figure 5 présente un autre exemple de réalisation de gabarits de pose 1 selon l'invention. Les empreintes 4 sont positionnées sur plusieurs lignes parallèles les unes aux autres sur le gabarit de pose 1 et en quinconce d'une ligne à l'autre. Avantageusement, le positionnement ainsi que la taille des empreintes 4 des gabarits de pose 1 dépendent de la législation en vigueur dans le pays où la B.A.O ou la B.E.V sera réalisée.

Le gabarit de pose 1 dans sa forme de réalisation de la figure 5 comporte des premiers moyens de positionnement 12 et des seconds moyens de positionnement 14 adaptés pour relier et maintenir entre eux plusieurs gabarits de pose 1 de manière contigüe afin de réaliser un gabarit de plus grande taille, adaptée aux dimensions de la bande et/ou des dimensions de la zone à signaler que l'on souhaite réaliser, par exemple en fonction des normes du pays où la bande de plots est réalisée.

Les premiers moyens de positionnement 12 ont une forme tronconique (figure 5) évidée et sont positionnés en saillie vers le haut de la première face 2 au niveau d'un premier bord du gabarit de pose 1 de forme globale rectangulaire. Des premiers moyens de positionnement 12 sont ici (figure 5) également placés de la même manière sur un bord voisin du premier bord.

Les seconds moyens de positionnement 14 ont une forme tronconique (figure 5) évidée et sont positionnés sur une languette 16 du gabarit de pose 1. Les languettes 16 comportant les seconds moyens de positionnement 14 sont positionnées à chaque fois sur un bord opposé à un bord portant des premiers moyens de positionnement 12. Les seconds moyens de positionnement 14 sont de forme complémentaire à celle des premiers moyens de positionnement

12 de telle sorte qu'il est possible d'emboîter un tronc de cône évidé correspondant à des seconds moyens de positionnement 14 sur un tronc de cône correspondant aux premiers moyens de positionnement 12.

Le positionnement des premiers moyens de positionnement 12 et des seconds moyens de positionnement 14 sont adaptés pour permettre de « clipper » les seconds moyens de positionnement 14 placés un bord d'un premier gabarit de pose 1 aux premiers moyens de positionnement 12 placés sur un bord d'un second gabarit de pose 1. On prévoit donc un même espacement sur un bord de gabarit de pose pour les premiers moyens de positionnement 12 que pour les seconds moyens de positionnement 14. On arrive alors à positionner de manière contigüe deux (ou plus encore) gabarits de pose 1 afin de réaliser un ensemble de gabarits aux dimensions de la B.E.V ou de la B.A.O que l'on souhaite réaliser.

Le gabarit de pose 1 comporte en outre avantageusement des moyens de tenue (non représentés sur les figures) pour éviter de déplacer le gabarit lors de la pose des plots podotactiles qu'il contient. Des marques 18 sont réalisées pour repérer les endroits où se trouvent les moyens de tenue précités. Il est prévu ici deux marques 18 par gabarit de pose qui ont chacune dans la forme de réalisation illustrée figure 5 une forme de nervure forment un carré venant en saillie sur la seconde face 2 du gabarit de pose 1.

Les moyens de tenue viennent remplir la zone à l'intérieur de chaque marque 18 sur la seconde face du gabarit de pose et sont adaptés pour fixer de manière temporaire le gabarit de pose 1 sur le sol. Pour ce faire, les moyens de tenue sont par exemple constitués par une bande adhésive double face, de préférence repositionnable. Il peut s'agir ici aussi d'un adhésif double face épais, avec une âme en mousse ou dans un autre matériau.

Pour la mise en œuvre d'un gabarit de pose 1 selon la présente invention, on peut prévoir par exemple qu'un bras robotisé vient coller sur chaque plot podotactile 3 se trouvant encore dans son moule un adhésif double face épais 13 adhésif. Les plots podotactiles 3 munis d'un adhésif double face épais 13 sont alors pris, individuellement ou collectivement, par le bras robotisé et « clippés » dans des empreintes 4 du gabarit de pose 1. Une fois que le gabarit de pose 1 est rempli de plots podotactiles 3 les protecteurs de chaque

adhésif double face épais 13 sont retirés des adhésifs double face épais 13.

Bien entendu, des plots podotactiles 3 ne comportant pas d'adhésif double face peuvent être utilisés dans le cadre de la présente invention, tels par exemple des plots du type de celui illustré sur la figure 1a.

5 En outre, un film protecteur 20 adhésif (figure 6) est ici collé sur la seconde face 200 du gabarit de pose 1. Le film protecteur 20 permet ainsi de protéger les adhésifs double face épais 13 de chaque plot podotactile 3. Le gabarit de pose 1 muni de ces plots podotactiles 3 est ensuite conditionné.

10 Dans la suite de la description va être décrit un procédé de réalisation d'une bande de plots sur un sol, telle par exemple une B.A.O ou une BEV, à l'aide d'un gabarit de pose 1 tel que décrit ci-dessus. L'ordre des différentes étapes du procédé de réalisation de la bande est donné à titre d'exemple, d'autres combinaisons pouvant être également considérées par l'homme du métier pour la réalisation desdites bandes.

15 Optionnellement, afin de faciliter le positionnement du gabarit de pose 1, un marquage sur le sol, à l'aide par exemple d'une bande adhésive ou d'un fil de marquage, peut être réalisé par l'opérateur afin de repérer avec précision l'endroit où doit être positionné le gabarit de pose 1 pour réaliser la bande de plots.

20 Si la bande à réaliser est de petites dimensions, c'est-à-dire de dimensions inférieures aux dimensions du gabarit de pose 1, alors le gabarit de pose 1 est découpé aux dimensions de la bande à réaliser.

25 Si la bande à réaliser est de grandes dimensions et que plusieurs gabarits doivent être utilisés, les gabarits sont alors assemblés comme illustré sur la figure 5 pour ne former qu'un seul gabarit de grandes dimensions.

30 En reprenant l'ensemble constitué d'un gabarit de pose et de plots podotactiles 3 décrit plus haut, l'opérateur vient prendre sur le chantier cet ensemble et retire le film protecteur 20 adhésif (étape évoquée sur la figure 6). Cette opération est par exemple réalisée alors que le gabarit de pose 1 est posé sur un sol 22, la première face 2 étant retournée vers le sol 22 (à gauche de la figure 7). Le gabarit est ensuite retourné (figure 7) pour être positionné à l'endroit marqué sur le sol 22. Une fois le gabarit bien positionné, l'opérateur peut alors le plaquer sur le sol en appuyant au niveau des marques 18 afin de

le fixer sur le sol. Dans cette position, la face adhésive des adhésifs double face épais 13 est encore éloignée du sol.

Si les plots podotactiles dans le gabarit de pose 1 sont d'un autre type, on adapte ici les opérations de pose. Si les plots dans le gabarit ne sont pas munis d'un adhésif quelconque, on peut prévoir de retirer le film protecteur 20 et de venir encoller chaque base 7 de chaque plot podotactile 3 du gabarit de pose 1 avec un plot de colle. Le gabarit est ensuite retourné comme indiqué au paragraphe précédent. Dans ce cas il est également préférable que la colle déposée ne vienne pas au contact du sol lorsque le gabarit de pose est retourné seconde face 200 vers le sol.

Une autre variante qui peut être envisagée est d'avoir laissé sur les adhésifs double face à mousse 13 les protecteurs individuels avant le collage du film protecteur 20. Dans ce cas de figure, on prévoit alors une étape pour enlever les protecteurs de chaque adhésif double face épais 13 avant de venir positionner le gabarit de pose 1 comme illustré sur la droite de la figure 7.

Bien entendu, d'autres variantes peuvent être envisagées sans pour autant sortir du cadre de la présente invention.

Une fois le gabarit de pose 1 comprenant les plots podotactiles 3 encollés (figure 7) positionné à l'endroit où le sol est marqué, l'opérateur exerce des pressions sur la première face 2 du gabarit de pose 1 au niveau de chaque empreinte 4. La pression exercée (illustrée par des flèches 24 sur la figure 7) est alors suffisante pour déformer l'empreinte 4 et libérer le plot podotactile 3 de son logement 6. Cette étape est réalisée généralement sur chaque empreinte 4 du gabarit de pose 1 afin de réaliser la bande de plots au sol. Si une bande de petites dimensions est à réaliser, une partie seulement des plots sera utilisée, les autres plots restant à l'intérieur du gabarit de pose 1. Une fois donc tout ou partie des plots collés sur le sol, le gabarit de pose 1 est enlevé. La figure 8 présente la bande ainsi réalisée après avoir aussi ôté également le marquage sur le sol.

La présente invention permet ainsi la réalisation d'une bande de plots à l'usage de personnes aveugles ou malvoyantes à l'aide d'un gabarit de pose 1 qui est rapide à mettre en œuvre et qui est réalisée facilement. Le temps de pose des plots pour réaliser une Bande d'Aide à l'Orientation ou une Bande

d'Éveil à la Vigilance est sensiblement plus court que les temps nécessaires pour des bandes similaires avec un procédé de l'art antérieur.

En outre, comme chaque plot podotactile est collé individuellement sur le sol, la bande s'adapte automatiquement aux défauts du sol et on obtient un bon collage garantissant une durée de vie maximale de la bande réalisée.

La présente invention ne se limite pas à la réalisation d'une bande de plots à l'usage de personnes aveugles ou malvoyantes à l'aide d'un gabarit de pose sur un support tel que le sol. En effet, d'autres supports tels que par exemple un mur ou toute autre surface sensiblement plane peuvent être utilisés.

La présente invention ne se limite pas aux formes de réalisation décrites ci-dessus à titre d'exemples non limitatifs décrites et représentées sur le dessin et aux autres variantes évoquées mais elle concerne toutes formes de réalisation à la portée de l'homme du métier dans le cadre des revendications ci-après.

REVENDICATIONS

1. Gabarit de pose (1) pour plots podotactiles (3),
caractérisé en ce qu'il comporte une première face (2), une seconde face (200)
5 opposée à la première face (2), des empreintes (4) comportant chacune, d'une
part, un logement (6) adapté pour recevoir un plot podotactile et, d'autre part,
un passage (8) entre le logement (6) et la seconde face (200) muni de moyens
de restriction de passage adaptés pour maintenir un plot podotactile dans le
logement (6) correspondant.
- 10
2. Gabarit de pose (1) selon la revendication 1, caractérisé en ce
que les moyens de restriction de passage sont des protubérances (10)
placées à l'intérieur des passages (8).
- 15
3. Gabarit de pose (1) selon l'une des revendications 1 ou 2,
caractérisé en ce qu'il comporte sur un premier bord des premiers moyens de
positionnement (12) et sur une deuxième bord opposé au premier des
seconds moyens de positionnement (14) de forme complémentaire de celle
des premiers moyens de positionnement (12).
- 20
4. Gabarit de pose (1) selon les revendications 1 à 3, caractérisé en
ce qu'il comporte des moyens adhésifs repositionnables adaptés pour tenir le
gabarit de pose (1) sur un sol.
- 25
5. Gabarit de pose (1) selon les revendications 1 à 4, caractérisé en
ce qu'il est constitué par une feuille en matière synthétique thermoformée.
6. Ensemble constitué d'un gabarit de pose (1) selon l'une des
revendications 1 à 5 et de plots podotactiles (3) comportant une calotte
30 sphérique (5) et une base (7).
7. Ensemble selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'un
adhésif double face épais (13) est collé sur la base (7) de chaque plot

podotactile (3).

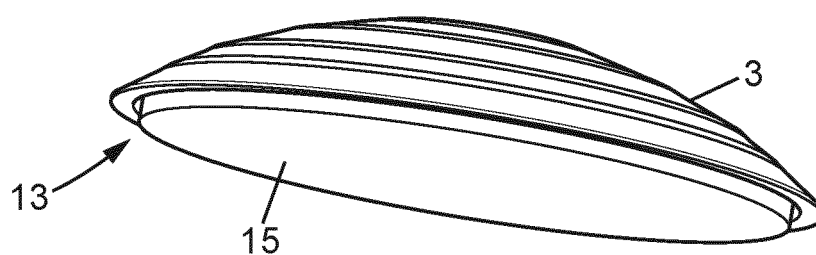
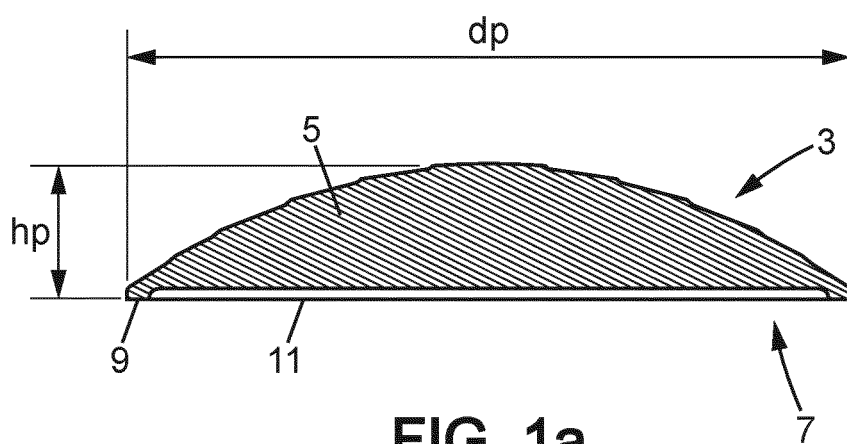
5 **8.** Ensemble selon la revendication 7, caractérisé en ce que l'adhésif double face épais (13) comporte un premier coté (15) adhésif recouvert d'un protecteur.

10 **9.** Ensemble selon l'une des revendications 6 à 8, caractérisé en ce qu'il comporte un film protecteur (20) recouvrant la seconde face du gabarit de pose (1).

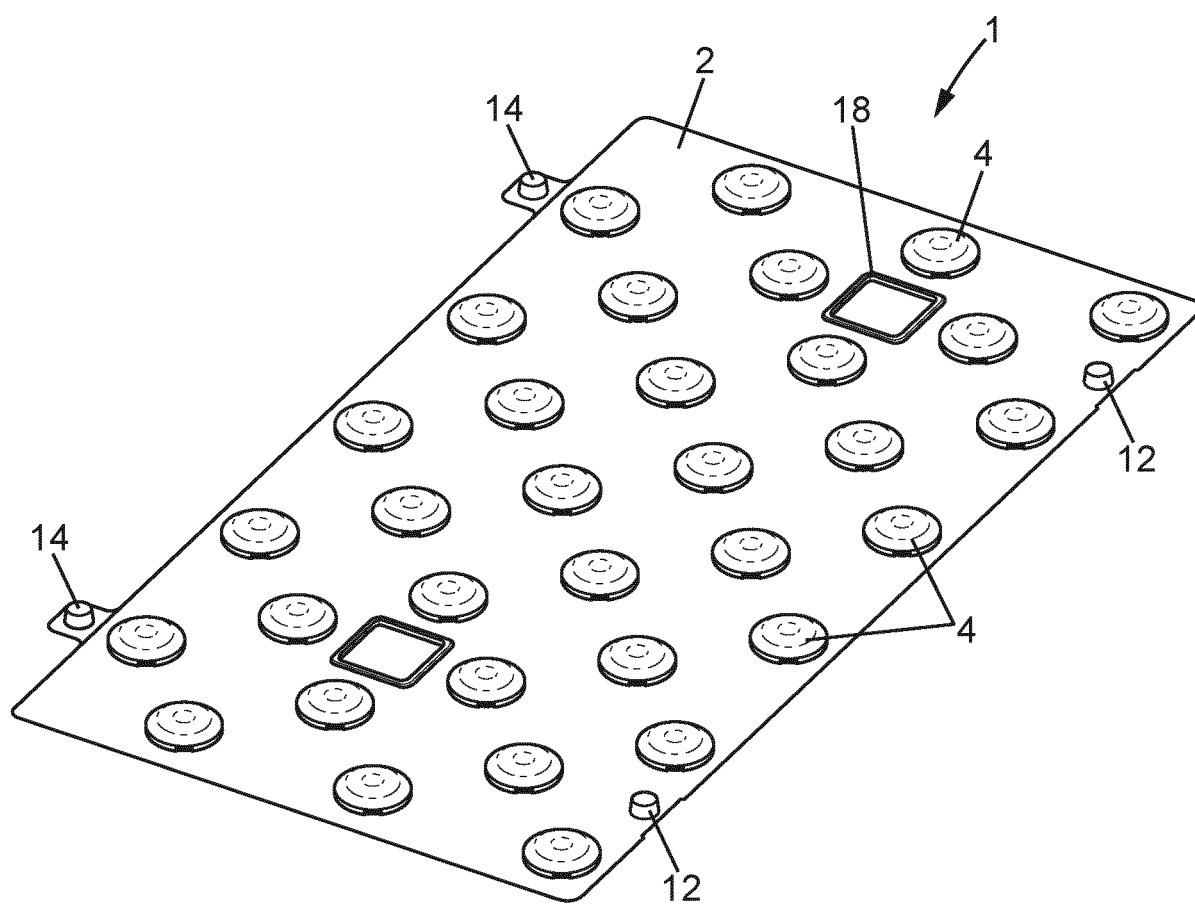
10 **10.** Procédé de pose de plots podotactiles (3) caractérisé en ce qu'il comporte les étapes suivantes :

- 15 - fourniture d'au moins un ensemble constitué d'un gabarit de pose (1) et de plots podotactiles (3) selon l'une des revendications 6 à 8 dans lequel chaque plot podotactile (3) présentant une face sur laquelle un adhésif a été posé au préalable,
- pose de la seconde face du gabarit de pose (1) sur un sol,
- pression sur plusieurs empreintes (4) du gabarit de pose (1) de manière à faire passer le plot podotactile (3) qu'elles contiennent dans le passage (8)
- 20 correspondant, et
- enlèvement du gabarit de pose (1).

1/6



2/6

**FIG. 2**

3/6

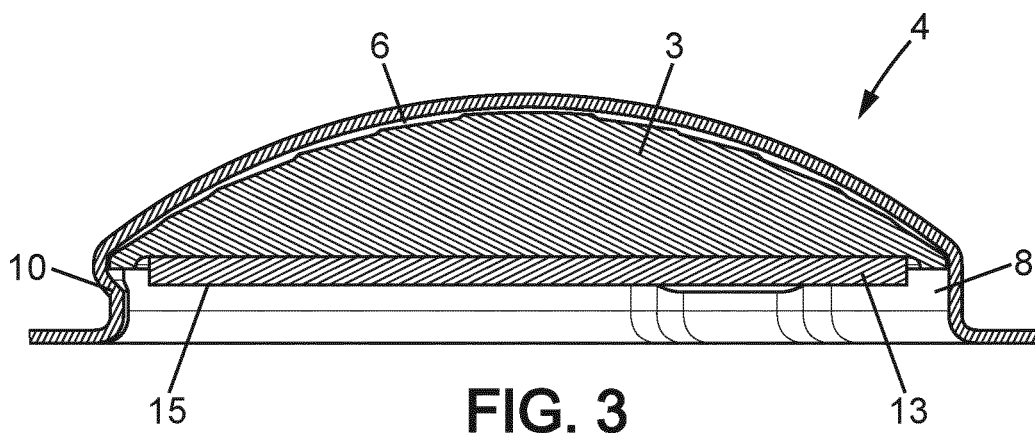


FIG. 3

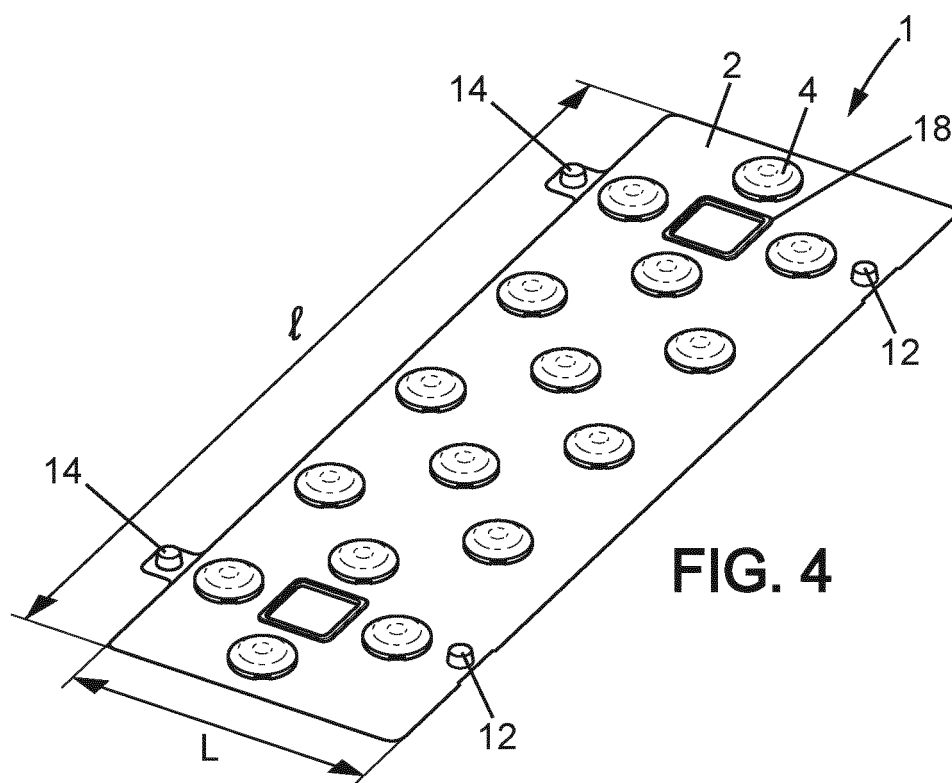


FIG. 4

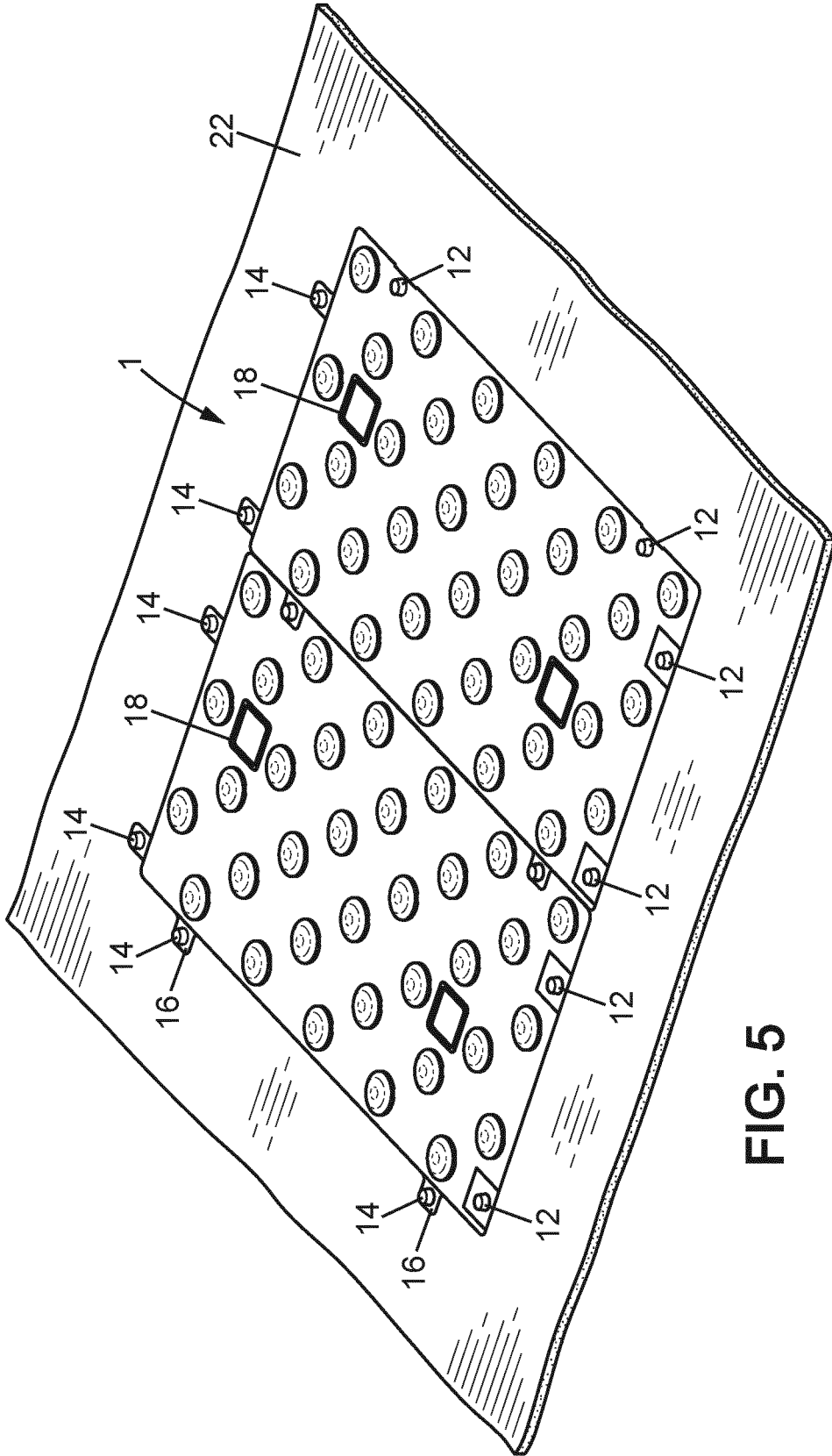


FIG. 5

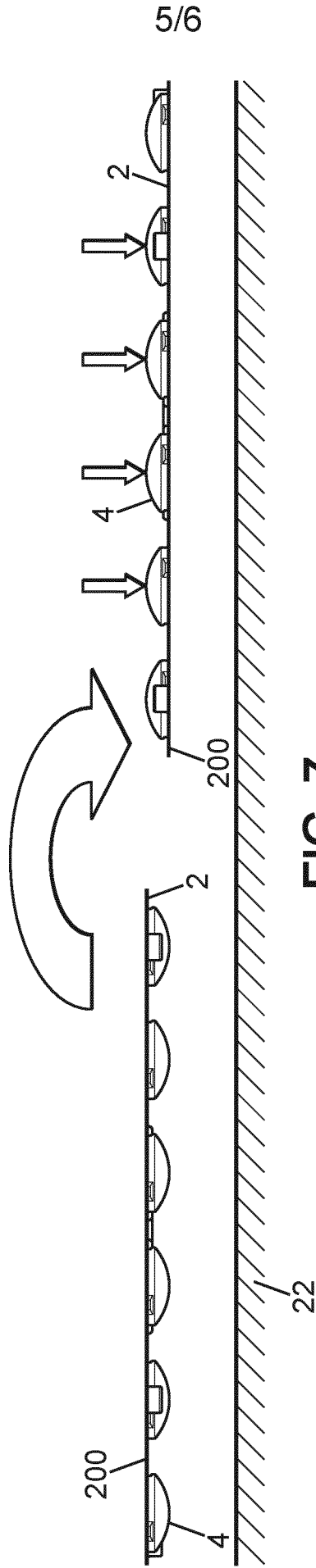


FIG. 7

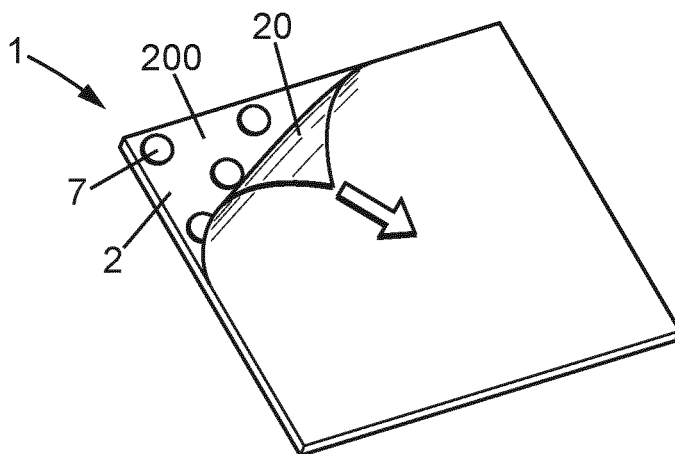


FIG. 6

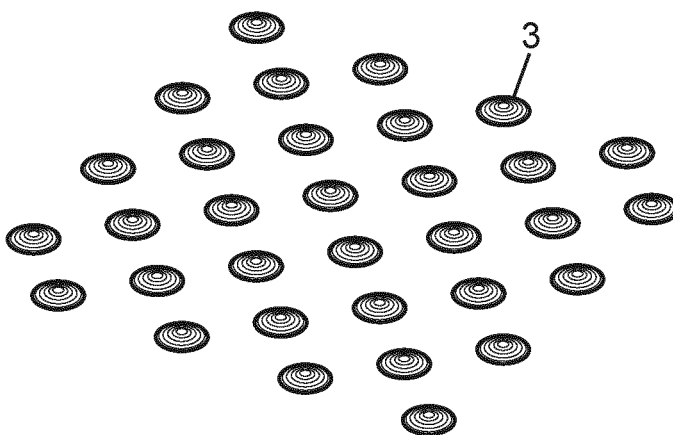


FIG. 8



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
national

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 790872
FR 1451421

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	DE 38 37 564 A1 (EHT SIEGMUND GMBH [DE]) 10 mai 1990 (1990-05-10) * colonne 2, ligne 14-30; figure 1 *	1,2,5	A61H3/06 E01F9/04 E01F11/00
X	EP 1 004 706 A1 (OGI KOGEI KK [JP]) 31 mai 2000 (2000-05-31) * alinéas [0007] - [0015]; figures 1-5 *	1-10	
A	JP 2004 169369 A (MARUEMU KK) 17 juin 2004 (2004-06-17) * abrégé; figures *	1,3	
A	JP H03 233009 A (OSADA HIDEHARU) 17 octobre 1991 (1991-10-17) * abrégé; figures *	1-10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			A61H E01C E01F
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
29 octobre 2014		Teissier, Sara	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1451421 FA 790872**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **29-10-2014**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 3837564	A1	10-05-1990	AUCUN	

EP 1004706	A1	31-05-2000	AU 8460898 A	22-02-1999
			EP 1004706 A1	31-05-2000
			JP 3103522 B2	30-10-2000
			JP H1150420 A	23-02-1999
			WO 9906637 A1	11-02-1999

JP 2004169369	A	17-06-2004	AUCUN	

JP H03233009	A	17-10-1991	JP 2849762 B2	27-01-1999
			JP H03233009 A	17-10-1991
